



Chapitre 1. L'histoire des marchés émergents en bref

Pourquoi il n'est plus envisageable d'ignorer les marchés émergents

Publié

31 Mars 2021

Longueur

 2 minute(s) de lecture

Les origines du terme

Au début des années 1980, la Société Financière Internationale (IFC) a commencé à suivre les performances de plusieurs marchés boursiers locaux, notamment en Argentine, au Brésil, au Chili, en Grèce, en Inde, en Jordanie, en Corée, au Mexique, en Thaïlande et au Zimbabwe. Surprise par leurs résultats positifs, **l'IFC a réalisé qu'il existait de bonnes raisons d'encourager les investissements étrangers dans ces pays, entre autres,** et a proposé la création d'un « fonds d'investissement actions du tiers monde » (le « Third World Equity Fund »).

Alors que l'étiquette « tiers monde » évoquait la pauvreté et le désespoir, le terme « marchés émergents » évoquait au contraire « le progrès, l'ascension et le dynamisme »

Toutefois, le nom du fonds a soulevé des préoccupations : il était jugé à la fois désobligeant pour les pays concernés mais aussi peu attrayant pour les investisseurs potentiels. Antoine Van Agtmael, de l'IFC, a proposé une description plus positive et plus ambitieuse. Alors que l'étiquette « tiers monde » évoquait la pauvreté et le désespoir, M. Van Agtmael a estimé que le terme « **marchés émergents** » évoquait au contraire « **le progrès, l'ascension et le dynamisme** ».

Le défi de la définition

Il peut être difficile de s'entendre sur une définition claire du terme « marchés émergents ».

Pendant de nombreuses années, le statut « émergent » d'un pays était uniquement déterminé par son niveau de richesse (inférieur à un certain seuil), mesuré par le revenu national brut (RNB) par habitant. Cependant, étant donné le rythme de croissance des économies des marchés émergents, le nombre de pays classés dans ce segment et leurs différences, il est devenu nécessaire d'élargir les critères.

Pour définir un pays « émergent » de manière plus précise, nous pourrions dire qu'il s'agit d'un pays qui n'a pas encore atteint le niveau de développement et de stabilité d'un pays « développé ».

Principales caractéristiques :

- Instabilité économique ou politique
- Faible niveau de vie
- Faibles niveaux de soins de santé, d'éducation et d'alphabétisation
- Niveaux élevés de mortalité infantile et extrême pauvreté
- Economies fermées ou s'ouvrant lentement
- Marchés financiers peu accessibles



Le saviez-vous ?

Bien que la Chine compte parmi les pays les plus peuplés au monde (avec 1,4 milliard de citoyens) et soit la deuxième économie mondiale, elle est toujours considérée comme un pays émergent.

Investisseurs d'avant-garde, convaincus du potentiel à long terme des marchés émergents

Vous avez sûrement dû entendre l'expression « la croissance ne vient pas sans risque ». La prise de risque explique la réticence de certains investisseurs à s'aventurer dans les marchés émergents. Certes, s'ils présentent un potentiel de croissance attrayant, les risques économiques, politiques et financiers peuvent néanmoins en décourager certains.

Chez Carmignac, nous naviguons au sein du monde émergent depuis 1989 C'est, depuis toutes ces années, l'un de nos principaux thèmes d'investissement. Dans cet univers particulièrement complexe et interconnecté, nous avons approfondi nos connaissances et renforcé notre vision des marchés émergents, tout en développant une gamme de fonds dédiés² conçus pour répondre aux différents besoins des investisseurs.

Le saviez-vous ?

L'économie chinoise a commencé à s'ouvrir au capitalisme en 1989. Chez Carmignac, nous avons rapidement saisi son potentiel d'investissement. En 1989, plus de 50 % des actifs nets de notre fonds actions internationales emblématique étaient investis dans des pays émergents, et plus de 10 % étaient investis en Chine³.

	Cours	Valeur	totale
VALEURS PAYS NEUFS		41.724.481,28	
6 000 AMERICAN STANDARD (Bangkok)	1 420,00	2 139 201,60	
200 000 BANGKOK PRODUCE (Bangkok)	27,25	1 368 386,00	33 940 358,38
2 000 000 CHINESE ESTATES BON DE SOUS (Hong-Kong)	0,31	508 784,09	
4 025 ELF GABON (Paris)	860,00	3 461 500,00	1 010 418,75
100 000 FURAMA HOTEL (Hong-Kong)	7,70	631 877,02	1 501 650,00
430 000 GREAT EAGLE BON DE SOUS (Hong-Kong)	1,46	515 184,82	878 140,00
500 000 HOPEWELL HOLDINGS (Hong-Kong)	3,27	1 341 712,89	3 379 813,42
500 000 HOPEWELL HOLDINGS BON DE SOUS (Hong-Kong)	2,20	902 681,46	5 695 000,00
250 000 HUTCHINSON WHAMPOA (Hong-Kong)	10,30	2 113 095,23	931 005,02
200 000 KEPPEL CORP (Singapour)	3,82	2 490 160,67	2 429 534,01
110 000 MALAYSIA INT. SHIPPING (Kuala Lumpur)	8,65	2 216 177,66	1 252 440,00
100 000 MEXICO FUND (New-York)	7,25	4 632 750,00	2 420 212,50
400 000 SELANGOR PROPS. (Kuala Lumpur)	1,51	1 968 681,05	3 378 712,50
300 000 SUN HUNG KAI PROPS. (Hong-Kong)	13,90	3 421 983,35	3 466 575,00
100 000 SINGAPORE AIRLINES (Singapour)	17,40	5 671 308,34	1 085 857,18
3 000 000 TELEFONOS DE MEXICO (New-York)	0,33	6 326 100,00	6 511 000,00
100 000 THANULUXE (Bangkok)	80,25	2 014 917,00	
VALEUR PORTEFEUILLE		75 664 839,66	
VALEUR LIQUIDATIVE		81 633 044,73	

Vous voulez en savoir plus ?

Lire le chapitre 2:

L'influence croissante des marchés émergents

¹Source : Base de données du FMI, données de 2020.

²Actions de grandes et moyennes capitalisations : Carmignac Emergents (FCP), Carmignac Portfolio Emergents (SICAV). Actions de petites et moyennes capitalisations : Carmignac Portfolio Emerging Discovery (SICAV). Actions de grandes et moyennes capitalisations, obligations et devises : Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine (SICAV).

³Carmignac Investissement au 31/03/1989.

MATERIEL PUBLICITAIRE. Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Carmignac Emergents et Carmignac Investissement sont des fonds communs de placement de droit français conforme à la Directive OPCVM. Carmignac Portfolio Emergents, Carmignac Portfolio Emerging Discovery et Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine sont des compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. L'accès aux Fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Ils ne peuvent notamment être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le KIID/DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Les prospectus, KIID/DICI et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KIID/DICI doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. • En Suisse : Les prospectus, KIID et les rapports annuels sont disponibles sur le site internet www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse, CACEIS (Switzerland), S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.